

La CGT-Fouque interdite d'accès à une réunion institutionnelle d'information sur le passage à la CCN66 !

Les termes de la note de la direction de la MECS Les saints-anges du 14/10/2019 référencée BG/ET N°104/2019 précisait : *« À la demande du CE, j'ai donné mon autorisation pour la mise en place d'une réunion exceptionnelle d'information concernant le passage à la CCN66. Cette réunion aura lieu le jeudi 7 novembre 2019 de 13h à 14h en salle "ma poule". À titre exceptionnel, je considérerai le temps passé en réunion comme temps de travail effectif. »*

Lors de la dernière séance de négociation du 5 novembre 2019, Christian BARBE a demandé si la CGT en tant qu'organisation syndicale était invitée à cette réunion. Les membres présents du CE saints-anges, avec l'appui de la direction, ont catégoriquement refusé cette éventualité.

Il nous semble très surprenant pour ne pas dire aberrant que la seule entité en capacité de signer ou de ne pas signer l'accord du passage de la CCN51 à la CCN66 ne soit pas conviée à participer à une telle réunion !

Depuis longtemps, nous connaissions l'hostilité de certains élus du CE et de la direction à notre égard (Cf. pétition décembre 2018, propos mensongers répétés, manipulations diverses...) mais aujourd'hui un nouveau cap vient d'être malheureusement franchi ! En effet, si le syndicat CGT-Fouque a été interdit d'accès, par le CE et la direction, à cette réunion institutionnelle d'information sur le passage à la CCN66, c'est certainement pour qu'une énième fois, la voix de la CGT ne soit pas entendue par les salariés et pour permettre, dans le même temps, la distribution de tract Sud par son délégué syndical !

Notre syndicat CGT-Fouque est scandalisé par cette nouvelle connivence à son encontre et par l'instrumentalisation de cette période de négociation. D'autant que le CE des saints-anges s'est offusqué de notre dernière note d'information qui mentionnait que *« notre syndicat a été la cible de nombreuses attaques, certaines dans le but de nous affaiblir, d'autres pour conserver une délégation syndicale en collusion avec la direction. »*.

La preuve est désormais devant nos yeux !

Ces actes de collusions graves entre le CE, la direction et le délégué syndical Sud font peser un risque important sur la suite que va donner notre syndicat CGT-Fouque à ces négociations.